

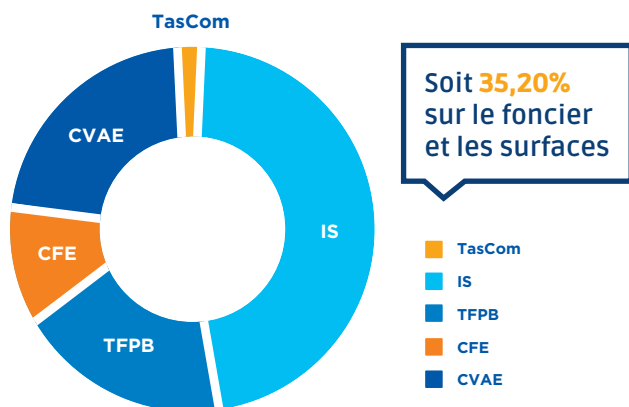
La fiscalité du commerce en France

Un commerce physique ultra-fiscalisé fondé principalement sur le foncier, héritage d'un modèle ancien

La fiscalité du commerce physique c'est :

- 47,3 milliards de recettes fiscales versées en 2018 (Baromètre de la fiscalité locale 2017, MEDEF)
- 90 impôts et taxes supportés par le secteur (CNCC 2019)

Répartition de la fiscalité du commerce physique



(Baromètre de la fiscalité locale MEDEF 2018)

Des contributeurs à l'aménagement du territoire

26 taxes locales sont supportées par le secteur :

- 18 au profit des communes ou de leurs groupements
- 1 pour les Etablissements fonciers locaux
- 3 pour la région Ile-de-France
- 1 pour les communes et départements
- 2 pour les communes, départements et régions
- 1 au budget général

Une imposition spécifique du commerce (TasCom) à la croissance exponentielle

TASCOM	
Année	Collecte en millions d'euros
2012	650
2013	706
2014	718
2015	745
2016	752
2017	945

Soit 295 millions d'euros de recettes supplémentaires en 5 ans

(Statista 2018)

LA FISCALITÉ DU COMMERCE EN FRANCE

Impôts et taxes sur le commerce

Impositions sur le résultat/bénéfices/CA

- 1 Impôt sur les sociétés (IS)
- 2 Contribution sociale sur l'IS
- 3 Contribution sociale de solidarité des sociétés (C3S)
- 4 Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)
- 5 L'octroi de mer
- 6 Contribution à l'audiovisuel public

Taxes sur le foncier et les surfaces

- 7 Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB)
- 8 Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB)
- 9 Taxe additionnelle à la TFPNB
- 10 Taxes spéciales d'équipement (dont celle au profit de la Société du Grand Paris)
- 11 Contribution sur les revenus locatifs (CRL)
- 12 Taxe sur les surfaces commerciales (TasCom)
- 13 Taxe additionnelle à la TasCom
- 14 Taxe annuelle sur les surfaces de stationnement (Ile-de-France)
- 15 Taxe annuelle sur les locaux à usage de bureaux, locaux commerciaux, locaux de stockage et les surfaces de stationnement (TSBCS)

Taxes facultatives

- 16 Taxe de balayage
- 17 Taxe locale sur les enseignes et la publicité extérieure (TLPE)
- 18 Participation pour le financement de l'assainissement collectif (PFAC)
- 19 Surtaxe sur les eaux minérales
- 20 Taxe GEMAPI

Cotisation économique territoriale

- 21 Cotisation foncière des entreprises (CFE)
- 22 Taxe additionnelle à la CFE
- 23 Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)
- 24 Taxe additionnelle à la CVAE

Taxes locales

- 25 Taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)
- 26 Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)
- 27 Redevance spéciale d'enlèvement des déchets non ménagers (RS)
- 28 Taxe sur les friches commerciales (TFC)
- 29 Versement pour sous-densité (VSD)
- 30 Taxe communale sur la consommation finale d'électricité (TCCFE)
- 31 Imposition forfaitaire des entreprises de réseaux (9 catégories d'IFER)
- 32 Taxe additionnelle spéciale annuelle au profit de la région Ile-de-France (Tasa)

Taxes sur l'énergie/Eco-contributions

- 33 Contribution au service public d'électricité
- 34 Taxe intérieure de consommation sur le gaz naturel (TICGN)
- 35 Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE)
- 36 Taxe générale sur les activités polluantes (TGAP)
- 37 Taxe communale sur la consommation finale d'électricité
- 38 Contribution tarifaire d'acheminement du gaz (CTA)
- 39 EcoFolio
- 40 EcoEmballage
- 41 Recyclum
- 42 Eco-système DEEE
- 43 Corepile
- 44 Eco TLC
- 45 Contribution volontaire obligatoire (sur les semences de gazon)

Impôts et taxes sur le commerce

Taxes et participations assises sur les salaires

- 46 Taxe sur les salaires
- 47 Contribution pour le remboursement de la dette sociale (CRDS)
- 48 Contribution sociale généralisée (CSG)
- 49 Forfait social
- 50 Cotisation au régime de garantie des salaires (AGS)
- 51 Contribution unique à la formation professionnelle et à l'alternance
- 52 Participation de l'employeur à l'effort de construction (PEEC)
- 53 Fonds national d'aide au logement (FNAL)
- 54 Versement transport
- 55 Contribution à l'Agefiph
- 56 Taxe pour l'emploi d'un salarié étranger non européen (de 3 à 12 mois)
- 57 Contribution comité social et économique

Modification/urbanisme

- 58 Taxe d'aménagement (TA)
- 59 Redevance d'archéologie préventive
- 60 Participation pour non réalisation d'aires de stationnement (PNRAS)
- 61 Taxe pour création de bureaux, de locaux commerciaux ou de stockage en Ile-de-France (TCB)

Taxes, droits et redevances sur les marchandises

- 62 Taxe sur les métaux précieux
- 63 Droits d'accises sur les boissons (consommation et circulation)
- 64 Cotisation de sécurité sociale sur les boissons alcooliques
- 65 Taxe sur les boissons prémix
- 66 Contribution sur les boissons et préparations liquides pour boissons sucrées
- 67 Contribution sur les boissons et préparations liquides pour boissons édulcorées
- 68 Taxe sur les ventes et les locations de vidéogrammes destinés à l'usage privé du public (TCA)
- 69 Contribution pour défaut de mention de message sanitaire sur les publicités
- 70 Taxe sur les dépenses de publicité
- 71 Taxe pour le développement des industries du cuir, de la maroquinerie, de la ganterie et de la chaussure
- 72 Taxe pour le développement des industries de l'habillement
- 73 Taxe affectée au centre technique des industries mécaniques
- 74 Taxe pour le développement des industries de l'ameublement et des industries de bois
- 75 Taxe sur l'édition des ouvrages de librairie
- 76 Taxe pour le développement des industries de l'horlogerie, bijouterie, joaillerie et orphèvrerie ainsi que les arts de la table
- 77 Contribution sur les activités de sécurité
- 78 Cotisations cidricoles
- 79 Contribution volontaire INAPORC
- 80 Cotisations interbev
- 81 Taxe spéciale sur les huiles végétales destinées à l'alimentation humaine
- 82 Taxe sur les produits de la pêche maritime
- 83 Droits de port
- 84 Cotisation Val'Hor
- 85 Cotisation GNIS
- 86 Cotisation INTERFEL/CTIFL
- 87 Taxe sur la restauration
- 88 Redevance SACEM/SPRE
- 89 Taxe sur les appareils de reproduction ou d'impression
- 90 Taxe des produits du tabac (Droit de consommation sur les tabacs manufacturés DCT)

Total de
90
impôts et taxes

Un commerce omnicanal, source d'iniquité

La part globale du e-commerce

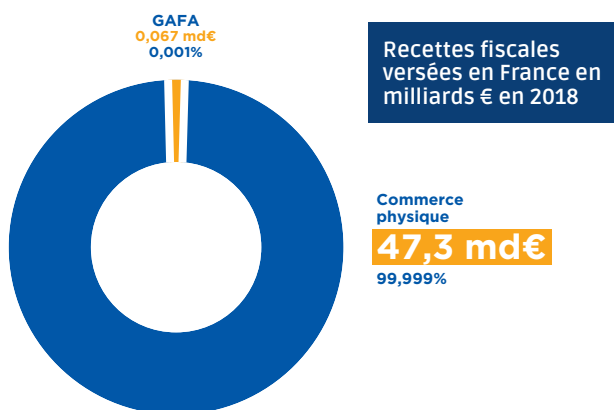
(FEVAD 2019, Baromètre de la fiscalité locale 2018 ; Impunité fiscale, sociale, environnementale, Immersion dans le modèle Amazon, Attac France, Les Amis de la Terre et l'Union syndicale solidaires, novembre 2019)

- Plus de 288 millions de références sont présentes sur Amazon
- 460 millions de colis ont été livrés en 2016
- 100 milliards d'euros dépensés sur internet en 2019
- Le e-commerce représente 8% à 9% des achats en France

Des pure players dominants échappant à la fiscalité commerciale

(KANTAR, FEVAD)

- Amazon représente **20% du marché** e-commerce et les GAFA ne contribuent qu'à hauteur de **0,001%**



Un e-commerce source d'externalités négatives

(CNCC 2018, Etude Simon 2016, « International Journal of Physical Distribution & Logistics Management » ; Impunité fiscale, sociale, environnementale, Immersion dans le modèle Amazon, Attac France, Les Amis de la Terre et l'Union syndicale solidaires, novembre 2019, Vers l'infini et Pôle Emploi, rapport de Mounir MAHJOUBI, novembre 2019).

Impacts environnementaux

- Le e-commerce est **7% plus énergivore** que le commerce physique (notamment par un taux de retour 4,5 fois supérieur)
- L'impact écologique de **d'1 produit acheté en ligne** représente celui de l'achat de **25 produits** en magasins physiques
- Amazon web services a émis en 2018 **55,8 millions de tonnes de gaz à effet de serre = autant que le Portugal**

Impacts sociaux

- Le e-commerce représente 0,1M d'emplois contre 2,8M pour le commerce physique
- **1 emploi e-commerce** équivaut à **4 emplois** dans le **commerce physique**
- Le **e-commerce détruit plus d'emploi qu'il n'en crée** : le solde d'Amazon est négatif avec un déficit de 7 900 emplois

90 impôts et taxes sur le commerce physique :

29 taxes sur les
marchandises

—

26 taxes locales,
dont **13** sur le
foncier et les
surfaces

—

13 taxes sur
l'énergie

—

12 impositions
sur les salaires

—

6 impositions
sur le résultat

—

4 taxes sur les
aménagement
et l'urbanisme

L'iniquité fiscale entre commerce
physique et e-commerce
représente un manque à gagner
pour l'Etat de près de

840 millions d'euros